



Editorial de Monsieur le Maire

Le printemps a du mal à faire sa place. En effet nous venons de connaître une période très pluvieuse puisque pas moins de 350 mm en trois mois sont tombés, soit plus de la moitié des précipitations enregistrées sur une année dans notre région. Avec un mois d'avril aussi pluvieux, le dicton « pluie d'avril remplit les barils » sera-t-il vérifié ? Avec le printemps, toutes les animations mises en scène par les associations fleurissent.

Vie associative :

La fête du village du 17 au 20 mai est organisée par les jeunes du comité des fêtes qui se donnent du mal pour la rendre vivante.

Les différents **repas de quartiers** sont des mo-

ments de convivialité, d'échange entre les habitants d'un même lieu.

Les expositions de peinture offrent un réel travail sur les formes, les couleurs et la sensibilité des artistes grâce à l'Atelier du lundi et Art Tention.

Les soirées théâtre traduisent l'envie de divertir et d'enrichir le spectateur avec la Compagnie de la distillerie et les Zigomatics.

La fête du vin a été une fois encore un franc succès récompensant ainsi tout le travail des vignerons. Cette fête reste une véritable marque de fabrique de notre terroir avec la qualité, la diversité de nos vins mais aussi la solidarité entre vignerons.

Le football dont les

tournois de jeunes sont l'aboutissement de toute une année consacrée à la pratique de ce sport fonctionne bien à Montpeyroux. Là aussi, un grand bravo aux bénévoles qui sacrifient beaucoup de temps libre pour éduquer, encadrer, accompagner les jeunes et moins jeunes.

Le Foyer Rural véritable pilier de l'animation montpeyrousienne depuis 1970 anime le carnaval, le ping-pong, la randonnée, la danse, le yoga, la gymnastique...

Les chasseurs à leur manière contribuent à préserver la nature par leurs actions de régulation sur le sanglier (**la Diane**) et sur les espèces dites nuisibles mais aussi par leur travail de débroussaillage et de plantations.

BULLETIN MUNICIPAL

- Numéro 109
- 25 avril 2013

REDACTION

- Commission Information

TIRAGE

- 635 exemplaires

La chorale nous réjouit de plusieurs concerts par an, toujours de grande qualité.

Les anciens combattants et le Souvenir français par leur implication, soit auprès des écoliers, soit auprès de la population et autour des journées nationales commémoratives contribuent à entretenir le devoir de mémoire.

L'association des parents d'élèves, en complémentarité avec les enseignants et la mairie, apporte sa réflexion et son appui pour un mieux être de l'enfant à l'école.

Le Cru Montpeyroux représente le regroupement de 21 caves du village, véritable force de proposition, d'action, d'animation et de communication pour la reconnaissance de notre territoire et de notre terroir viticole.

L'amicale de la Meillade chaque été nous fait danser et anime ce quartier avec toujours autant de dynamisme depuis 40 ans.

La Dysse animée jeune association prometteuse s'est investie autour de la rue de la Dysse avec les animations de quartier, les videgreniers, fêtes de végétalisation de la rue...

Saint Etienne au cœur a superbement restauré la chapelle de Saint Etienne. De ce fait, chaque été une animation est proposée autour de ce lieu unique.

Les spéléos grâce à leur parfaite connaissance du quartz nous ont permis de capter l'eau du Drac et nous aident aussi à trouver d'autres sources.

Le 3ème âge se plait à agrémenter les journées de nos aînés. Chaque année les responsables

s'ingénient à trouver des sorties dérivatives et instructives.

L'association **Les chemins de l'histoire** a produit un film sur le village qui sera diffusé prochainement.

Rébourdélis prépare une exposition sur l'histoire du Barry avec des photos anciennes du Castellans et du Barry.

On le voit, Montpeyroux a la chance d'avoir une véritable palette d'associations aux compétences variées. Ce véritable choix profite à un très grand nombre d'habitants du village. Montpeyroux est donc un village très actif et je félicite très chaleureusement les bénévoles des associations.

Toutefois, il faudrait que la mairie initie une association de jeunes qui représentent le devenir de notre village. Cette mise en place sera à élaborer dans les mois à venir.

Travaux :

- Prochainement devraient démarrer les travaux sécuritaires route de Jonquières, d'Arboras et avenue du Rosaire.
- Une poutre très défectueuse a été changée à l'église du village et le toit a été révisé.
- L'entrée de Montpeyroux route de Lagamas va faire l'objet de travaux. Les accotements étant bouchés par les feuilles et les racines des platanes, la chaussée sera refaite. Le Conseil Général maître d'ouvrage est chargé de la réalisation.

Claude Carceller

Compte rendu du conseil municipal du 26/03/2013 (18h30)

Présents :

Monsieur le Maire Claude Carceller.

Mesdames Michèle Fournel, Augusta Labry, Jacqueline Thivet, Béatrice Willoquaux.

Messieurs François Becker, Marc Cros, Claude Galhac, Claude Goujon, Bernard Jerez, Pierre Puginier, Roland Valgalier, Philippe Vidal.

ORDRE DU JOUR :

Rythmes scolaires

Avenant FCTVA - Bergerie

Renforcement électrique - Pont de Fouques

Subventions aux associations

A donné une procuration :

Madame Marie-José Debilliers.

**Le procès-verbal
de la séance du
12/02/2013 est
approuvé
à l'unanimité.**

Rythmes scolaires :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réforme des rythmes à l'école primaire (Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires).

Il invite l'assemblée à en délibérer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

PREND acte de cette réforme,

CONSTATE que les délais sont relativement courts pour mettre en œuvre une organisation cohérente quant à la journée dans l'école primaire,

SOUHAITE disposer de plus de temps pour mettre en place un projet éducatif territorial adapté au contexte local, prenant en compte les moyens matériels et humains à déployer et ainsi répondre au mieux au caractère pédagogique de cette réforme,

CONSTATE la position favorable du Conseil général, sollicité pour avis,

DECIDE de reporter à la rentrée scolaire 2014 l'application de cette réforme,

CHARGE le Maire d'en informer Monsieur l'Inspecteur Académique de l'Education Nationale, et d'effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet.

Avenant FCTVA - Bergerie :

Monsieur le Maire rappelle les travaux de la Bergerie effectués sous convention de maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes Vallée de l'Hérault.

A ce jour les travaux sont achevés, le berger et son troupeau installés, et les dernières factures en cours de paiement. A ce stade, la Préfecture a rappelé à la communauté de communes que le Fond de Compensation de la TVA ne pourrait lui être versée directement, du fait que ces travaux ne relèvent pas de ses compétences.

Il appartient donc à la commune de Montpeyroux de faire l'avance de la TVA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant annexé à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, dans le cadre de la construction d'une bergerie, pour l'avance de la TVA et sa récupération directe par la commune de Montpeyroux.

Renforcement électrique - Pont de Fouques :

Monsieur le Maire présente le projet de sécurisation de la ligne aérienne au lieu-dit « Pont de Fouques » : en effet l'alimentation électrique de ce lieu n'est pas fiable actuellement, et est sujette à des coupures intempestives, situation à laquelle il convient de remédier.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande d'études auprès du syndicat mixte d'énergies du Département de l'Hérault : Hérault Energie, qui propose aujourd'hui un projet de travaux.

L'estimation des dépenses (honoraires, études et travaux) s'élève à 52 246 € TTC.

Le financement de l'opération peut s'envisager comme suit :

Subventions : Département, FACE : 35 377.24 € HT

Part communale : 8 844.31 € HT

TVA sur les travaux récupérée directement par Hérault Energie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ACCEPTE ce projet pour un montant prévisionnel global de 52 246 €,

ACCEPTE le plan de financement présenté par le Maire,

SOLLICITE Hérault énergie pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux,

PREVOIT de réaliser cette opération dès l'accord des subventions,

AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec Hérault Energie, ainsi que l'ensemble des documents liés à l'exécution de la présente décision,

S'ENGAGE à prévoir les crédits budgétaires correspondants restant à la charge de la commune, soit 8 844.31 €.

Subventions aux associations :

Monsieur le Maire précise que le budget ayant été voté plus tôt cette année, les associations n'avaient pas toutes déposé leur demande de subvention, aussi une enveloppe globale de 38 000 € a été votée, il convient aujourd'hui de la détailler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

FIXE ainsi qu'il suit le détail des subventions accordées au titre de l'année 2013 :

Association		
Amicale Meillade	3 000	
Art Tention	1 200	
Rébourdelis	600	
Chorale 4 cœurs	500	
Comité des Fêtes	7 000	
Coopérative scolaire	2 190	
Diane Montpeyroux	700	
Foot ball	4 000	
Foyer de l'Amitié	800	
Foyer de l'Amitié	400	<i>(si sortie)</i>
Foyer Rural	6 200	
Société de chasse	1 000	
Spéléo club	1 000	
Séniors Vallée Dorée	500	
Syndicat des Vignerons de Montpeyroux	4 500	
L'Atelier du lundi	900	
Saint Etienne au Cœur	350	
Les concerts d'Arboras	200	
Les Chemins de l'Histoire	550	
Les Chemins de l'Histoire	610	<i>(aide excep film)</i>
Dysse animée	1 000	
On Off	800	
TOTAL	38 000 €	

**La séance du Conseil
municipal est levée
à 19 h 15.**

Compte rendu du conseil municipal du 18/04/2013 (19h)

Présents :

Monsieur le Maire Claude Carceller.

Mesdames Marie-José Debilliers, Michèle Fournel, Augusta Labry, Jacqueline Thivet, Béatrice Willoquaux.

Messieurs François Becker, Marc Cros, Claude Galhac, Claude Goujon, Bernard Jerez, Pierre Puginier, Roland Valgalier, Philippe Vidal.

ORDRE DU JOUR :

Convention d'assistance juridique et contentieuse

Aménagements sécuritaires - Choix du candidat

Convention d'aide à la définition de projets urbains communaux sur le territoire de la vallée de l'Hérault

Modification des statuts de la CCVH

Fête du vin 2013

**Le procès-verbal
de la séance du
26/03/2013 est
approuvé
à l'unanimité.**

Convention d'assistance juridique et contentieuse - Renouvellement :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le risque de plus en plus avéré de contentieux dans l'administration de la commune, et plus particulièrement dans le cadre de la procédure de révision du POS en PLU. Il propose l'assistance d'un cabinet d'avocats.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recourir à l'assistance d'un cabinet d'avocats pour la commune au quotidien sur toutes les questions juridiques, et plus généralement l'administration et la gestion de la commune.

Il autorise le Maire à renouveler une convention avec la SCP d'avocats CGCB et associés, de Montpellier.

Aménagements sécuritaires - Choix du candidat :

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux d'aménagements sécuritaires, initialement prévu en 2011, puis reporté en raison de l'octroi d'une subvention en juin 2012.

Il indique au Conseil que la Société d'Etudes Routières et Infrastructures (S.E.R.I) maître d'œuvre a procédé à l'appel à la concurrence afin de missionner une entreprise.

Monsieur le Maire rappelle que les aménagements concerneront les lieux suivants de Montpeyroux :

Route de Jonquières,
Carrefour Avenue du Rosaire,
Route d'Arboras.

Il présente ensuite le rapport d'analyse du maître d'œuvre, qui sur la base de l'analyse des offres, propose d'attribuer le marché à l'entreprise HAS qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 89 775,00 € HT (solution de base) et de 100 597,00 € HT (solution de base avec options).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les explications de Monsieur le Maire, retient l'entreprise HAS pour un montant de 89 775,00 € HT (solution de base) et de 100 597,00 € HT (solution de base avec options) et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce marché.

Convention d'aide à la définition de projets urbains :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'aide technique et financière de la communauté de communes vallée d'Hérault, dans le cadre de sa compétence pour l'élaboration de documents permettant aux élus communaux de disposer d'éléments généraux, stratégiques et techniques sur les problématiques urbaines, afin de maîtriser au mieux les formes urbaines et les conditions d'aménagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recourir à l'assistance technique de la Communauté de Communes Vallée d'Hérault, dans le cadre d'une réflexion globale sur divers projets d'aménagement urbain ayant une incidence sur l'évolution urbaine, architecturale et paysagère de son territoire.

Il autorise le Maire à signer une convention avec la communauté de communes vallée d'Hérault.

Modification de statuts de la CCVH :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la modification des statuts de la Communauté de Communes conformément aux nouvelles dispositions impactant la répartition des sièges de l'organe délibérant, et opte ainsi pour la rédaction suivante :

Administration de la Communauté de Communes, fonctionnement du Conseil communautaire et du bureau

- Administration de la Communauté de Communes et répartition des sièges

La Communauté de Communes est administrée par un conseil de communauté composé d'élus désignés au suffrage universel direct ou le cas échéant, par le conseil municipal en fonction du seuil défini par la loi, à chaque renouvellement de conseil municipal selon les règles suivantes :

- un élu titulaire et un élu suppléant pour les communes de 0 à 1000 habitants
- un élu titulaire pour les communes au-dessus de 1000 habitants par tranche entamée de 1000 habitants.

Le dernier recensement général effectué par l'INSEE concernant la population permet d'établir cette répartition.

Chaque commune dispose à minima d'un siège.

Aucune commune ne pourra détenir plus de la moitié des sièges.

Le délégué suppléant a voix délibérative uniquement en l'absence du délégué titulaire, dès lors que ce dernier en a avisé le Président de l'établissement public.

Lorsque le conseil municipal est élu au scrutin de liste, le suppléant doit être de sexe différent du délégué titulaire.

Il est déterminé une répartition libre du nombre de conseillers communautaires en fonction de la population municipale et ainsi fixé à 49, le nombre de sièges communautaires.

La commune de Montpeyroux a donc 2 sièges de titulaires.

Fête du vin 2013 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la journée « Toutes caves ouvertes » le 21 avril prochain, pour la Fête du Vin. Il propose de sensibiliser certains jeunes du village à l'aspect organisationnel d'une telle manifestation, en les associant étroitement à cette journée.

Il précise que la présence de ces jeunes est prévue et assurée par le contrat de responsabilité civile générale de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'associer les jeunes du village à l'organisation de la Fête du Vin le 21 avril 2013 et décide d'accorder à chacun de ces jeunes une indemnité de 40 € pour la journée



Etat Civil :

NOUS ACCUEILLONS A BRAS OUVERTS :

Ezzio de TERENCE BERTON

et de Julie VERTREZ, né le 1er mars 2013.

Alessia de Marie BONATO

et de Eric BERNADOU, née le 30 mars 2013.



NOUS AVONS UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTE :

Louis BONNET décédé le 24 mars 2013.

Pierre CARBONERO décédé le 2 avril 2013.

Yvette DRIVAL décédée le 5 avril 2013.

Raymonde DURAND décédée le 20 avril 2013.

Marie LAMAS décédée le 21 avril 2013.

Informations du CCAS :

Appel pour [covoiturage](#) lors des marchés le samedi matin pour Gignac et mercredi matin pour Clermont l'Hérault.

On recherche des personnes disposant d'un véhicule et désireuses de faire partager ce covoiturage.

Se faire connaître en mairie.

Inauguration de la bergerie :



Tous les Montpeyrousiens sont invités à l'inauguration de la bergerie
le samedi 25 mai sur place à 11 h.



Transhumance :

La transhumance aura lieu le **VENDREDI 14 JUIN**

Comme chaque année le troupeau arrivera environ vers 18 h à Montpeyroux par la rue de la Dysse. Un apéritif sera offert par la mairie et la soirée se poursuivra par un pique-nique tiré du sac. Animation musicale de la soirée prévue par POLUX.

Tous à vos **appareils photos** pour le passage de la Transhumance le 14 Juin. Les photos les plus belles et les plus originales seront exposées lors du retour de la Transhumance en Septembre.

Vente des tee-shirts Transhumance 2013 (10 euros) le jeudi **30 mai** de 10 h à 12 h sur la place de l' Horloge et le jeudi **6 juin** de 17 h à 19 h en mairie.

Sortie sur la géologie et le volcanisme de Montpeyroux :



Le 25 mai 2013, les férus de géologie et de volcanisme ainsi que les marcheurs amoureux de la nature auront la satisfaction de pouvoir participer à une sortie organisée et commentée par Charles Fadat autour de Montpeyroux. Relief, failles, volcans, cet éminent géologue passionné et passionnant nous amènera à la découverte parfois surprenante de sites peu connus quant à la formation des terrains, de Montpeyroux et de ses environs. Rendez-vous pour le départ de cette randonnée à 14 h 30 précises sur le parking du Couvent.

Les associations de Montpeyroux vous informent :

MONTPEYROUX VIDE-GRENIERS

Dimanche 28 Avril 2013
de 9h30 à 17h00
Parc du Couvent

Inscriptions des exposants chez les commerçants du village.
En cas de pluie, le vide-greniers sera annulé et reporté ultérieurement.
Vide-Greniers organisé par le Comité des Fêtes.

Toutes informations sur www.vide-greniers.org ou au 06.63.46.91.91

L'expo de peintures de "L'Atelier du Lundi" revient pour cette année 2013 à la salle du couvent. Nous vous attendons nombreux pour notre vernissage le samedi 3 mai ainsi que les jours suivants pour découvrir nos dernières créations. A cette occasion, des billets de tombola seront en vente dès le premier jour de l'expo. Les lots à gagner sont d'authentiques œuvres originales. Outre la possibilité d'acquérir une des œuvres exposées, des cartes seront aussi en vente à l'accueil. Cette année nous proposons des petites œuvres originales (petites toiles avec mini chevalet ou des sous verres avec des œuvres originales, aquarelles, huiles, acryliques).

**M
O
N
T
P
E
Y
R
O
U
X**

EXPOSITION
de
PEINTURE
Salle du Couvent

du 3 mai
au 9 mai 2013

Vernissage le samedi
4 mai à partir de 18h

Ouvert :

- En semaine : de 16h à 19h
- Les week-ends et jours fériés : de 14h à 19h

L'association les concerts d'Arboras

Le samedi 25 mai à 20h30 Soli Nitorem



Un ensemble de sept chanteuses qui s'est constitué autour d'un même désir :
Explorer le répertoire musical du Moyen Âge
et mettre en valeur notre patrimoine architectural

AMICALE MEILLADE :

Une soirée est organisée avec repas musical le 18 juin 2013. Des affiches préciseront les différentes modalités.



MONTPEYROUX EN FETE ! DU 17 AU 20 MAI 2013

VENDREDI 17 MAI

Apéritif Musical, à partir de 19h30

A 22h : Vous les avez aimés et appréciés en 2012. Ils reviennent !

« MAURESCA »

SAMEDI 18 MAI

Animations sportives et ludiques pour petits et grands à partir de 15h.

**Apéritif musical, à partir de 19h30 animé par l'Orchestre
« Nuit Blanche »**

Fort de son expérience en matière de spectacle, l'Orchestre Nuit Blanche se démarque aujourd'hui par son énergie nouvelle et débordante.

Son répertoire se veut varié, dynamique et satisfaisant le plus grand nombre.

Le punch animatif de ses chanteurs, le charme de ses chanteuses et de ses danseuses en font une valeur sûre.

Vitaminez vous... Une belle NUIT BLANCHE en perspective ! A 22h

DIMANCHE 19 MAI

Tour de Ville avec les Fanfarons à partir de 10h30.

Dîner Spectacle à partir de 21h30 : « LE CIEL BLEU D'EDITH »

Spectacle musical sur la vie de Piaf retraçant le destin et la carrière de cette femme courageuse qui a si bien chanté l'amour... De ses débuts dans la rue à son dernier succès à l'Olympia, ce spectacle est tout simplement un hommage rendu à celle qui, 50 ans après sa disparition, soulève à chaque fois autant de passion.

Vous pourrez retrouver dans cette rétrospective les plus grands succès de la chanteuse. De nombreux costumes seront là pour illustrer les différents tableaux, dansés et chantés en direct.

Repas servi à partir de 20h15.

Le menu sera affiché chez les commerçants du village.

Adulte : 15€, Enfants de 4 à 12 ans, menu spécial 6€. Inscriptions avant le 17 Mai.

Soirée DJ avec Michaël B. à partir de 23h.

LUNDI 20 MAI

LOTO DE CLOTURE « 22 Quines » à 17h.

Concours de Pétanque les samedi, dimanche et lundi à partir de 15h.

Mises de 100€ offertes par le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie la Mairie de Montpeyroux, ses sponsors et partenaires pour la bonne organisation de ces fêtes.

Animations avec les Forains, du Vendredi au Lundi.

(Durant toutes ces fêtes, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)


